L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Surcursale : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 20 AOUT 1891.

PETITES ANNONCES.

F. LAUDUREY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.
Etiquettes de Pharmacies, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 13 mars—1 an

A VENDRE.
A VENDRE.—La librairie française 80 rue de Chartres, ainsi que tout son contenu : papiers peints, articles religieux, fournitures de bureaux. Conditions : Comptant.
16 août—dim jeu 1 F

A vendre Pour se retirer des affaires fabrique et magasin de fleurs. Ainsi tous les outils pour les faire. Maison fondée depuis plus de 25 ans.
Mme Fixe 68 rue Royale—16 août—16 20 22

DEMANDES D'EMPLOI.
UN jardinier desirate ou potager recommandable sous tous les rapports, désire s'employer en ville ou à la campagne. Il traitait les vaches aussi S'adresser Emile Mundelet, 174 rue des Ursulines. 18 août—7f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Gulf States Land and Improvement Company vs Ivy Rosalie Albert.
PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—No 19,942 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 86 rue Cypress entre Clara et Magnolia, le LUNDI 31 août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :
Un lot de groceries d'après un inventaire enregistré au mon bureau, situé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20août—20 25 31

Louis Brandt vs. M. Ross.
PREMIER COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,433—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette entre St Charles et Carondelet, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété décrite ci-après, à savoir :
Un cheval bai.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
18 août—15 23 29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Christoph Bahderef
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 32,835 : Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Burich, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
20 août—20 25 29 Greffier.

Succession de Carmelo Barone.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,888—Division E.—Attendu que Santo Barone a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Carmelo Barone, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
15 août—15 20 23 Greffier.

Succession de Mme Harriet Lewis.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,106—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Hattie W. Thomas, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
15août—15 20 23 Greffier.

Succession de John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, sa femme.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,577—Division B—Attendu qu'Albert Doscher a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu John Henry Doscher et Charlotte Hoffman, en leurvivant décédés intestats ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS,
11 août—11 16 20 Greffier.

Succession de Conrad Stumpf.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,848—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Anna Maria Moss, veuve de Conrad Stumpf, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
15 août—15 20 23 Greffier.

Succession de Joshua M. Johnston
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,194—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William Burich, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
20 août—20 25 29 Greffier.

Succession de Pierre Arbanese alias Pietro Arbanesi.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,888—Division C—Attendu que Mme Marie Boissière veuve de Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Arbanese alias Pietro Arbanesi, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
14 août—14 19 23 Greffier.

Succession de Mme Margaret W. Bartlett (Comb. Veuve de Henry J. Bartlett
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,417—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Franklin B. Parkinson, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 août—14 19 23

Succession de Thomas A. Stephens
COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31,871—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jules Bonnet et Thomas Moss, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13août—13 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Baudely.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33 374—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, entre la Rue Royale et Commercial Place dans la Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoria, lot l'autre rue Lesseps, désigné par le No 45, sur un plan du feu Marigny, fait par Nicholas Duforrier, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout se mesure française. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et hypothéquées à ladite propriété.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0/0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0/0 d'intérêt par an sur chacune d'e neuf après annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le premier jour de décembre de chaque année depuis 1882 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, de la dite somme dû, mais sujette à être payée avec la charge et les lois de la Banque, appelée avec la charge de $4,260, et l'acquéreur a stipulé : La somme de $4,260, et l'acquéreur en prend actuellement toutes les obligations en prenant actuellement toutes les obligations d'un montant de la Banque sous en charge d'un montant de la Banque sous en charge et ses lois, et le balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
21 août—21 28—4 11 18 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans les Deuxième et Troisième Districts.
Mme Mathilde Charles, Veuve de Jacques Brandin vs. Henry Forschler.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,523—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 19 septembre 1891, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
1° Deux certains lots de terre contigus, situés dans le Faubourg Franklin, dans le troisième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Claiborne, Mandeville, Espagne et Prospère, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 13 et 14 sur le plan de Lucien Barrot, sur un plan fait par L. Surgi, le 29 mars 1836, déposé à l'étude de L. Pérrault, alors notaire en cette ville ; conformément au dit plan les dits lots de terre mesurent comme suit, à savoir :
Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Claiborne et Mandeville et mesure trente cinq pieds une ligne de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes et face à la rue Claiborne. Le lot No 24 mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Mandeville sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds six pouces et trois lignes entre lignes parallèles, le tout au pied américain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations sur les dits deux lots droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de Joseph Nobagg par acte passé pardevant André D. Dormenon, notaire, le 19 février 1870, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 97, folio 493.
2° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Quartier, Toni, Hôpital et Miro, désigné par le No 17 sur un plan fait par L. Bringier, le 1er mars 1813 et annexé à un acte du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock, alors notaire en cette ville. Le dit lot forme l'encoignure des rues Quartier et Miroet mesure trente pieds de face à la rue Quartier sur une profondeur de neuf vingt cinq pieds de face à la rue Miro. Etant la même propriété acquise par le défendeur de Louis Amédée Barjac, par acte passé pardevant André D. Dodsworth, notaire le 2 septembre 1869, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 95, folio 317.
3° Un certain lot de terre situé dans le Faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Quartier, Hôpital, Miro et Toni, étant une partie du lot No 15 sur le plan de Bringier, du 4 novembre 1843, annexé à un acte en date du 3 juin 1844, pardevant C. Pollock, alors notaire en cette ville ; le dit lot ayant une profondeur de trente pieds sur la rue Quartier, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Etant la même propriété acquise par le défendeur de la succession Ignace Fernandez, par acte passé devant Emile Rousseau, notaire, le 9 octobre 1877, dûment enregistré au bureau de transfert, livre 111, folio 625.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19 26—sept 2 9 16 19

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'ancienne ville de Bagnolet et Galvez).
Victor Benitez vs François P. Barthe.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,469—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ile borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente deux pieds huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.
Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 361.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
27juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété dans le Troisième District.
COMMISSAIRES,
Alexandre Lamarque vs. Pierre
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,991—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 Charles, Royale, Flood et Avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchent et mesurent comme suit : Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 août—11 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.
Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
1° Cinq certains terrains, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornés par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Horo, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville ; ainsi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendeur à un nouveau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.
2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 12, 14, 15, formant le carré d'Ulas No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Horo, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain No 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.
Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. R. Ker, notaire, le 26 janvier 1887.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juillet—23 29—août 5 12 19 22.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Joli terrain rue St-Antoine—32x126—entre les rues Marais et St-Claude.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur-Bureau : No 60 rue Bienville—SAMEDI, 22 août 1891, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74.—Conditions : Une moitié ou davantage comptant, balance à un an de crédit en un billet portant hypothèque ; 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.—Acte de vente pardevant B. Rogers, notaire. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1891.
15août—

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente provisoire de syndic.
Beaux meubles neufs assortis.
James C. Monroe vs ses Créanciers.
No 33,281—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—LUNDI, 31 août 1891, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la dite cour, Division B, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division E, maintenant absent en congé, au local No 125, Nud Rampart, entre Perdido et Poydras, les contenus du magasin de meubles, consistant d'ameublements nouveaux et jolis pour salon, chambre à coucher, salle à manger.
Le fonds est nouveau et assorti.
Conditions—Comptant avant livraison.
18 août—16 19 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE DE SYNDIC,
UNE OCCASION
—POUR LE—
Petit capitaliste et le "Home Seeker" en placements rémunérateurs de magasin et Résidence royautés.
Cottages simples et doubles.
Magasins et résidences doubles à deux étages.
Terrains pour y bâtir
Aux coins des rues Lafayette et Clara, Cypress et Clara
—ET—
Rues Claiborne et Cypress
—ET—
Un demi carré de terre dans le Sixième District, en vogue.
WILLIAM LEE
VS
SES CREANCIERS.
No 33,177.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, actuellement absent en congé, en date du 12 août 1891 et rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, savoir :
1° Un magasin avec résidence double en briques, situé dans les rues Nos 94 et 94 1/2 rue Cypress coin nord-ouest de la rue Clara, et le cottage double Nos 204 et 204 1/2 rue Clara touchant l'arrière. Les maisons à deux étages ont magasin et trois chambres au coin, et quatre chambres à l'autre côté et chacun des cottages a quatre chambres, auvent et citerne. Les améliorations sont bâties sur un terrain dans le premier district de cette ville, entre l'ilot borné par les rues Cypress, Lafayette, Clara et Wilow, désigné par la lettre A sur un plan de Chas de l'Isle, voyez ce dit plan en date du 14 août 1891, et mesure 26 pieds de face à la rue Sud Claiborne, sur une profondeur et façade de 64 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles, et 26 pieds 4 pouces, et forme le coin des deux dites rues. Loués au mois au taux de $120 par an, et une Claiborne sans rien de plus à la rue Cypress. La propriété est bien située pour le commerce de détail ou de bons locataires, et près des lignes de rues.
2° Un cottage double en bois à un étage, No 140 rue Cypress, touchant dans le fond et dans le même alignement de la rue Claiborne, et entièrement détaché, ayant 4 chambres et cuve, le terrain est désigné par la lettre B d'après un plan de Chas de l'Isle, et mesure 59 pieds 4 pouces de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 26 pieds, entre lignes parallèles ; loué au mois au taux de 72 piastres par an. Vente sous condition d'un bonnet, avec privilège.
3° Huit certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, faisant plus d'une moitié d'ilot. No 103 borné par les rues St-George, Upperline Long et Valence, et désignés sur le plan de Chas de l'Isle, 8, 9, 10, 11, 12, sur un plan dressé par F. J. Rathaus, le 8 avril 1850, et déposé à l'étude de J. H. Van Dalson, alors notaire. Le lot No 8 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 98 pieds 1 pouce d'un côté et 92 pieds 1 pouce sur l'autre côté. Le lot No 9 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Upperline, 30 pieds de largeur dans le fond sur une profondeur de 98 pieds 1 pouce d'un côté et 92 pieds 1 pouce sur l'autre côté. Le lot No 10 mesure 42 pieds 1 pouce de face à la rue Long, 58 pieds 1 pouce de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds un côté et 121 pieds de profondeur de l'autre côté et face à la rue Upperline ; et forme l'encoignure. Le lot No 11 mesure 30 pieds 1 pouce à la rue Long sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 12 mesure 30 pieds de face à la rue Upperline, et forme l'encoignure.
Ces améliorations sont en bonne condition et rapportent $576 par an, et sont louées au mois.
4° Un magasin et résidence double en bois à un étage No 1316 et 1318 rue La fayette, coin sud-ouest de Clara, bâtie dans le premier District de cette ville, désignée comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, bornes par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Horo, Jr, notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville ; ainsi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendeur à un nouveau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.
2° Trois terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 12, 14, 15, formant le carré d'Ulas No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue d'Ulo ou Galennie, sur 53 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Louée au mois, au taux de $144 par an ; à que quantième de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.
3° Un bâtisse à un étage en bois, No 2413 rue du Camp, le coin sud ouest de la rue Erato, dans le Premier District de cette ville, carré d'Ilot borné par les rues Camp ou Collège, Pryanède, Erato et Thalie. Le terrain forme le coin des rues Camp ou Collège et Erato, et mesure 35 pieds américain, 70 pieds de façade rue du Camp ou Collège, sur une profondeur et façade de 66 pieds rue Erato, et 78 pieds de la ligne du côté de la rue Thalie, ouvrant sur une largeur de 47 pieds sur la ligne inférieure. Splendidement située pour une résidence ou un placement d'argent pour embellissement.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un ou deux ans de crédit ; pour des billets des acquéreurs garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur portant 8 pour cent par an d'intérêt à dater de l'adjudication jusqu'à paiement ; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter les billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées au ou aux créanciers des billets et les acquéreurs assumant le paiement des taxes d'Etat de 1891 en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.
Les actes de vente pardevant Théodore Cotelle, notaire, aux frais des acquéreurs.
15 août—15 22 29—5 12 19 sept.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété rémunératrice
Au coin des rues St-Louis et Roman, deux corps de logis.
Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse, deux corps de logis.
Rue Perdido, entre Galvez et Johnson, cottage à distance de la rue.
Succession de Marie Coyne.
No 33,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau : No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 août 1891 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commerce, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 juillet 1891, pour le compte de la dite succession—
Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilot No 151, borné par les rues Magnolia, Homer, Buchanan et Maurepas, mesurant, suivant un plan en l'étude de Wm. H. Seymour, en date du 5 mars 1880, 57 pieds 10 pouces plus ou moins de face à la rue Homer sur 94 pieds de profondeur. Au sud, totalité du lot original No 13 de dit ilot et une portion du lot No 14. Les améliorations consistent en bell cottage ayant quatre chambres, etc., etc.
Conditions—Comptant à l'adjudication.
L'acte de vente pardevant Wm. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 juil—25 août 1 8 15 22 29

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BEAU COTTAGE EN BOIS.
—ET—
Bâtisse à deux étages à l'arrière.
No 323 rue Première.
Succession de John Hussy.
No 33,414—Cour Civile de District.
PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qu'il s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.
Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.
Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juil—21 août 4 11 18 22 29

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BEAU COTTAGE EN BOIS.
—ET—
Bâtisse à deux étages à l'arrière.
No 323 rue Première.
Succession de John Hussy.
No 33,414—Cour Civile de District.
PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—
Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-deux pieds et six pouces, ensemble avec toutes les améliorations qu'il s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.
Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.
Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juil—21 août 4 11 18 22 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.
MAGASIN CENTRAL
—ET—
PROPRIETE DE RESIDENCE
MAGASIN EN BRIQUES
A TROIS ETAGES.
No 94 rue Tchoupitoulas, entre les rues Lafayette et Gired.
Maison de résidence en bois à deux étages, No 109 rue Clio, entre les rues Magazine et Constance.
—ET—
Le cottage en bois à un étage, No 349 rue du Camp, coin S. O. de la rue Erato.
Succession de Richard Charles.
No 50—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 19 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, en date du 10 août 1891, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, savoir :
1° Un magasin à trois étages en briques, No 94 rue Tchoupitoulas, dans le Premier District de cette ville, carré d'ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Gired. Le terrain est désigné par le No 1 1/4 et mesure 24 pieds 1 pouce et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas ; 104 pieds 2 lignes de profondeur sur la limite du côté de la rue Lafayette ; 105 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du terrain No 116, et 24 pieds 2 pouces de largeur sur la ligne inférieure. A proximité de chemins de fer, d'institutions d'expédition et de commerce, peut être utilisé pour n'importe quel genre d'affaires.
2° La résidence à deux étages en bois, No 109 rue Clio ou Gaiennie, située dans le Premier District de cette ville, carré d'ilot borné par les rues Clio ou Galennie, Calliope, Magazine et Constance, et au coin des rues Galennie et Magazine, et mesurant, au pied américain, plus ou moins 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Clio ou Galennie, sur 53 pieds et 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Louée au mois, au taux de $144 par an ; à que quantième de marche du centre des affaires, d'un accès facile aux églises, écoles, marchés et lignes de chemins de fer.
3° Un terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'ilot borné par les rues Gravier, Tonti, Hôpital et Miro, et désigné par le lot B sur un plan de Chas de l'Isle, mesurant 31 pieds 4 pouces de face à la rue Lafayette sur 100 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, et 31 pieds 8 pouces sur la ligne du fond, ne pouvant au taux de $192 par an.
4° Un cottage double en bois à un étage, Nos 200 et 202 rue Clara, situé sur le côté du fond et bâti dans le même district et lieu que la propriété décrite en premier lieu, ayant deux chambres, hangars et citerne. Le lot de terre est de 31 pieds 8 pouces sur 100 pieds 6 pouces de profondeur d'après le plan de Chas de l'Isle, et mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Clara sur une première profondeur de 31 pieds 8 pouces et 31 pieds 8 pouces à la rue Lafayette et alors 33 pieds sur une ligne s'étendant vers la rue Cypress et étendue sur une seconde profondeur de 31 pieds 8 pouces à la ligne du fond, sur laquelle il a 32 pieds 3 pouces sur une première profondeur de 31 pieds 3 pouces sur la ligne du côté de la rue Clara et 32 pieds 3 pouces sur une ligne allant vers la rue Cypress ; ensuite sur une seconde profondeur de 31 pieds 3 pouces à la ligne du fond, avec l'usage d'une allée en commun de 3 pieds 2 pouces de large, ouvrant sur la rue Clara, loué par mois au taux de $20 par an. Toutes les propriétés ci-dessus décrites sont dans un voisinage tranquille et très peuplé, à proximité du grand canal, marché du nouveau Canal et Bienville Valley Railroad, et offrent de bons locataires et sont tempé et une bonne clientèle pour le commerce de détail et près des lignes de chars, manufactures, écoles.
5° Un résidence double en bois à deux étages Nos 196 et 198 rue Clara, située sur le côté de la rue Cypress, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Sud Claiborne, Sud Derbigny, Cypress et Lafayette, contenant quatre chambres et galerie de chaque côté et citerne. Le lot de terre est désigné par la lettre A sur un plan de Chas de l'Isle, voyez ce dit plan en date du 14 août 1891, et mesure 26 pieds de face à la rue Sud Claiborne, sur une profondeur et façade de 64 pieds 4 pouces, entre lignes parallèles, et 26 pieds 4 pouces, et forme le coin des deux dites rues. Loués au mois au taux de $120 par